

Commune de MONTIGNY-SUR-LOING

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 12 AVRIL 2022 à 19 h
Date d'affichage : 15 AVRIL 2022**

MEMBRES EN EXERCICE : 23

Les membres du Conseil Municipal, convoqués par écrit à domicile le 6 avril 2022, se sont réunis en séance publique, à la salle Georges Barrois en raison des travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la Mairie, le 12 avril 2022, à 19 heures, sous la présidence de Madame MONCHECOURT Sylvie, Maire.

Madame le Maire ouvre la séance, demande un secrétaire et procède à l'appel.

Secrétaire de séance : M. Morisseau.

Étaient présents : Mme Monchecourt, Maire –M. Corbel-M. Leblanc, adjoints.
M. Grenet-M. Morisseau-M. Frichet-Mme Fernandes-M. Torres Da Costa-Mme Tissier-Mme Costérisant-M. Colas-Mme Redon-M. Valenti-Mme Ferry-Mme Audo (arrivée à 19h10)-Mme Cerqueira-M. Duhén-Mme Triguel-Mme Jacquenet
Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents, excusés, représentés : Mme Archaux pouvoir à Mme Monchecourt
M. Bordet pouvoir à M. Corbel
M. Moinaux pouvoir à M. Duhén

Était absente, excusée : Mme Golano

Assistait également à la réunion : Mme Massias, Directrice Générale des Services.

Madame le Maire appelle les éventuelles observations sur le compte-rendu de la séance précédente. Aucune observation n'est formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS-COMMUNICATION

- Autorisations d'urbanisme depuis le dernier conseil

Déclarations préalables : 10

Permis de construire : 4

DIA : 12

CU : 19

Madame le Maire rappelle à l'assemblée les dates des prochaines élections :

- 2^{ème} tour des Présidentielles **24 AVRIL 2022**
- Législatives **12 et 19 JUIN 2022**

Madame le Maire informe l'assemblée de la création d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Pour sa réalisation, la démarche va nécessiter l'adhésion des administrés, des associations, ... Dans un premier temps des ateliers vont être organisés pour les enfants avec Seine-et-Marne Environnement.

Mme Ferry précise que les ateliers ont été présentés au Directeur de l'école élémentaire, très satisfait de ce projet pour l'école et les enfants. Ces ateliers s'adressent aux élèves de CM1-CM2.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

- Autorisation de transfert du lieu des mariages

En raison des travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité de la Mairie, la salle des mariages sera indisponible jusqu'au 31 décembre 2022. La salle du Long Rocher toute rénovée pourra accueillir l'organisation des mariages. Considérant l'avis favorable du Procureur de la République pour le transfert du lieu de célébration des mariages,

Mme le Maire propose :

- **D'affecter temporairement la salle du Long Rocher en salle des mariages**
- **De l'autoriser à signer les documents relatifs à cette affectation**

Ont voté :

POUR : 21

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

AFFAIRES FINANCIERES

- Demande de subvention pour la restauration des registres

La restauration des tables et registres ci-dessous s'impose :

- Tables décennales 1973-1952
- Tables décennales 1903-1942
- Registre des délibérations 1846-1905
- Registre des délibérations 1788-1790
- Registre des délibérations 1790-1792
- Registre des délibérations 1792 à l'an UN de la République
- Registre des délibérations de l'an DEUX de la République à 1897

Le subventionnement est à hauteur de 50 % du montant HT des travaux, estimé à 1 280,22 €.

Madame le Maire propose de solliciter auprès du Conseil départemental une subvention pour la restauration des registres d'état civil et de délibérations.

Ont voté :

POUR : 21

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

- FAC (Fonds d'Aménagement Communal) – Validation du programme d'actions

Arrivée de Mme Audo à 19 h 10.

Par délibération en date du 15 septembre 2021, la commune s'est portée candidate au Fonds d'Aménagement Communal. La candidature ayant été retenue, un projet de développement communal a été élaboré, avec comme programme d'actions :

Intitulé du projet / des projets	Calendrier prévisionnel	Coût estimé HT	Subvention demandée
Nom du projet / des projets			
Réfection totale de la rue du Loing et de la Libération (enfouissement des réseaux, renforcement défense incendie, trottoirs)	1 ^{er} semestre 2023	1 147 297,44 €	300 000 €
TOTAL		1 147 297,44 €	300 000 €

Madame le Maire propose :

- **De valider le programme d'actions ci-dessus**
- **De valider le principe de signature de tout contrat cadre ou convention nécessaire à cet effet**
- **De l'autoriser à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les pièces s'y rapportant**

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

- Admission en non-valeur – créances éteintes

Le comptable public porte à la connaissance de la commune, une liste de créances éteintes concernant des titres émis sur l'année 2013 et 2019, dont le montant s'élève à 13 413,05 €, ainsi que la liste des admissions en non-valeur de 2008 pour 0,88 €.

Mme le Maire propose :

- **D'admettre en admission en non-valeur, compte 6541, la somme de 0,88 €.**
- **D'admettre en créances éteintes, compte 6542, la somme de 13 413,05 €.**

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

- Provision pour créances douteuses

Le comptable public porte à la connaissance de la commune, une liste de créances douteuses pour lesquelles une provision pour dépréciation des comptes de tiers est nécessaire.

Il s'agit d'une créance de 2019 pour un montant total de 1 506,45 €. Il convient de provisionner 15 % de la créance, soit 226 €.

Sachant que le montant des provisions déjà constitué s'élève à 2 638,16 €, il convient d'ajuster la provision à hauteur de 226 €.

Mme le Maire propose :

- **Retenir le taux forfaitaire de 15 %**
- **Constituer une provision de 226 € et d'inscrire les crédits au compte 6817 « dotations aux provisions / dépréciations des actifs circulants ».**
- **De reprendre la provision pour un montant de 2 638,17 € au compte 7817 « reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants ».**

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

AFFAIRES BUDGETAIRES

- Compte de gestion 2021

Les chiffres du compte de gestion établit par le comptable public concordent avec les chiffres du compte administratif de la commune.

En présence de Mme le Maire, il est procédé au vote du compte de gestion 2021.

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

- Compte administratif 2021

Mme le Maire présente les résultats du compte administratif et appelle les éventuelles observations

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		851 692,82		764 053,29		1 615 746,11
Opérations de l'exercice	2 016 071,86	2 291 086,16	1 046 826,47	753 048,66	3 062 898,33	3 044 134,82
RAR			294 781,24	277 734,34	294 781,24	277 734,34
TOTAUX	2 016 071,86	3 142 778,98	1 341 607,71	1 794 836,29	3 357 679,57	4 937 615,27
RESULTATS DE CLOTURE		1 126 707,12		453 228,58		1 579 935,70

Aucune observation n'est formulée, Mme le Maire cède la présidence à Mme Tissier, vice-présidente de la commission finances et quitte la salle.

Mme Tissier demande, au vu de l'exposé, de procéder au vote du compte administratif 2021.

Ont voté :

POUR : 20

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

Mme le Maire ne prend pas part au vote.

- Affectation du résultat

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 1 126 707,12 €.

Mme le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

- 600 000 € en investissement
- 526 707,12 € en fonctionnement

L'excédent de la section d'investissement sera repris en investissement (compte 001).

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

- Fiscalité – taux 2022

Mme le Maire propose de maintenir les taux du foncier bâti et non bâti (inchangés depuis 2011) comme suit :

- 19,40 % pour le foncier bâti (+ 18% taux départemental soit 37,40 %)
- 36,53 % pour le foncier non bâti

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

- Subventions aux associations

Mme le Maire propose d'allouer aux associations et CCAS les subventions selon le tableau en annexe 1.

Ont voté :

POUR : 19

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

Mmes Ferry, Archaux et M. Colas, intéressés, ne prennent pas part au vote.

Par ailleurs, Mme le Maire informe l'assemblée qu'un festival de théâtre sera de nouveau organisé en septembre. Une subvention sera proposée en fonction de la programmation, au vote lors du prochain conseil municipal.

- Budget primitif 2022

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 564 709,28 €.

DÉPENSES		Vote	RECETTES		Vote
011	Charges à caractère général	1 052 134,00	013	Atténuations de charges	10 000,00
012	Charges du personnel	1 213 500,00	70	Produits des services	127 000,00
014	Atténuation de produits	30 000,00	73	Impôts et taxes	1 594 934,00
65	Autres charges de gestion courante	138 542,29	74	Dotations et participations	303 430,00
Total des dépenses de gestion courante		2 434 176,29	Total des recettes gestion courante		2 035 364,00
66	Charges financières	6 530,63	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	77	Produits exceptionnels	0,00
68	Dotations aux provisions	226,00	78	Reprise provisions	2 638,16
022	Dépenses imprévues	48 600,00			
Total des dépenses réelles		2 491 532,92	Total des recettes réelles		2 038 002,16
042	Transfert entre sections	73 176,36			
Total des dépenses d'ordre		73 176,36	002	Résultat reporté	526 707,12
TOTAL		2 564 709,28	TOTAL		2 564 709,28

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 529 139,28 €.

DEPENSES					RECETTES				
Chap.	Libellé	RAR	2022	Vote	Chap.	Libellé	RAR	2022	Vote
20	Immobilisations incorporelles		15 000,00	15 000,00	13	Subventions d'investissement	277 734,34	10 000,00	287 734,34
21	Immobilisations corporelles	94 587,06	642 421,51	737 008,57					
23	Immobilisations en cours	200 194,18	515 000,00	715 194,18					
Total des dépenses d'équipement		294 781,24	1 172 421,51	1 467 202,75	Total des recettes d'équipement		277 734,34	10 000,00	287 734,34
16	Emprunts et dettes assimilées		21 936,53	21 936,53	10	Dotations, fonds divers et réserves		115 000,00	115 000,00
20	Dépenses imprévues		40 000,00	40 000,00	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		600 000,00	600 000,00
Total des dépenses financières			61 936,53	61 936,53	Total des recettes financières			715 000,00	715 000,00
040					040	Opérations d'ordre		73 176,36	73 176,36
Total des dépenses d'investissement		294 781,24	1 234 358,04	1 529 139,28	Total des recettes d'investissement				1 075 910,70
					R 001 Solde d'exécution reporté				453 228,58
TOTAL				1 529 139,28	TOTAL				1 529 139,28

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

PERSONNEL

- Création d'un poste d'adjoint technique

Afin de pérenniser un emploi au sein des services techniques, **Mme le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 29 avril 2022.**

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le secrétaire,
C. MORISSEAU



Le Maire,
S. MONCHECOURT



Annexe 1

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS		ANNEE 2022
Imputations	Subventions de fonctionnement	Montant
6574	Associations communales	20 300,00
	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	200,00
	ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	300,00
	ASSOCIATION SPORTIVE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	800,00
	BIBLIOTHEQUE Amis Mots	5 000,00
	CLUB DE PETANQUE	1 200,00
	KABRIOLE	2 000,00
	OLYMPIQUE DU LOING	6 000,00
	ORIENTATION PLEIN AIR	3 000,00
	REVEIL BAND INTERCOMMUNAL	1 000,00
	TEL AMI (Téléthon)	500,00
	TENNIS	300,00
	Ecoles	8 860,00
	COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE	2 225,00
	COOPERATIVE ECOLE ELEMENTAIRE	6 635,00
	Associations extérieures	1 300,00
	AMICALE SAPEURS-POMPIERS BOURRON	250,00
	ASSOCIATION MEMOIRE DE LA RESISTANCE	150,00
	JUDO Bourron	300,00
	LE RUCHER Bourron	600,00
TOTAL		30 460,00
657362	CCAS	10 000,00